École Sainte Thérèse
12 rue Rivaudeau
85710 CHÂTEAUNEUF
Tel : 02 51 68 26 66
ecole.chateauneuf.85@wanadoo.fr
http://chateauneuf-stetherese.fr

Réouverture des écoles et mise en œuvre du protocole sanitaire

Bonjour à toutes et à tous.

Après 5 semaines d'école à distance et après les annonces du gouvernement relatives au déconfinement et à la réouverture des écoles, vous êtes légitimement dans l'attente d'informations.

De notre côté, la réflexion est engagée afin d'organiser la réouverture de l'école. Malheureusement, nous devons le faire en l'absence d'informations précises.

Néanmoins, voici ce que nous pouvons vous annoncer ce samedi 2 mai.
Prenez le temps de lire ces informations et de bien suivre nos demandes (répondre à la pré-enquête) afin que nous puissions mettre en œuvre une organisation qui, avant tout, devra respecter les règles sanitaires.

Reprise progressive de l'école
(en fonction de la situation de la carte du déconfinement au 7 mai)

Voici des éléments concernant la reprise progressive de l'école. Ils ont été établis par le chef d'établissement en relation avec les différentes équipes (éducative, OGEC, APEL) et au regard du respect des règles sanitaires et des informations communiquées à ce jour.

Après avoir pris connaissance de tous ces éléments, je vous demanderai de répondre à une pré-enquête.

- Le retour à l'école ne sera pas obligatoire et l'enseignement à distance continuera à être assuré pour tous.
- Le nombre d'élèves accueillis par classe n'a pas encore été arrêté, mais il pourrait se limiter à 5 ou 6 élèves en maternelle et 10 à 12 élèves en élémentaire.
- Pour les élèves de TPS, PS et MS de maternelle, l'accueil ne sera peut-être pas possible, du moins dans un premier temps. Nous ne savons pas encore comment assurer la sécurité sanitaire des élèves de TPS, PS, MS ainsi que celle des adultes de la classe, mais aussi leur sécurité affective (adultes masqués, interactions limitées, coins jeux inaccessibles, perte de repères...). Nous prendrons le temps de prendre des conseils (notamment sanitaires et psychologiques) auprès des spécialistes dans ces domaines pour pouvoir les appliquer à ces classes d'âge.
- Pour les élèves de la GS au CM2, il ne s'agira pas de temps de classe ordinaire. Les enseignants ne pourront pas faire classe comme avant. Ils accompagneront les élèves présents dans l'enseignement à distance envoyé à toute la classe. Ils pourront accompagner les élèves mais sans interaction physique ni partage de matériel. Il y aura de nombreuses contraintes pour les enfants comme pour les parents afin de garantir le respect des règles sanitaires.
- Il n'est pas garanti que tous les enseignants puissent reprendre la classe à l'école. Il se peut que certains soient dans l'obligation de poursuivre leur activité à distance.
- Il n'est pas garanti que ce soit l'enseignant de votre enfant qui l'accueille dans sa classe.
- L'organisation de la semaine reste encore à préciser. Les élèves viendront par alternance (1 jour sur 2), selon un rythme que nous n'avons pas encore défini. L'équipe pédagogique y travaille.

- Notre organisation finale dépendra également du nombre d'élèves qu'il faudra accueillir, selon le résultat de l'enquête à compléter.
- Les enfants des personnels de santé et des forces de l'ordre (et probablement d'enseignants et ASEM) seront accueillis selon les mêmes conditions que lors du confinement. Cet accueil se fera dans notre école sans contrainte de jour.
- Si les garanties de respect du protocole sanitaire ne sont pas assurées, le chef d'établissement pourra décider du maintien de la fermeture de l'école et/ou du report de son ouverture.

Les contraintes sanitaires liées à la réouverture :

- L'accueil se fera par demi-groupe classe, avec un effectif qui sera fonction de l'aménagement des classes (respect des distances de 1 m) et de l'âge des élèves.
- L'arrivée à l'école et la sortie se feront de manière échelonnée de manière à éviter les regroupements. Les horaires vous seront précisés.
- Les horaires de l'établissement seront donc révisés.
- Les parents devront avoir pris la température de leur enfant avant l'arrivée à l'école. Celle-ci devra être inférieure à 37,8 °C.
- Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'établissement ni lors de l'arrivée ni à la sortie des classes.
- Dès leur arrivée, très souvent dans la journée et avant la sortie, les élèves devront se laver les mains. Le séchage se fera par secouage des mains uniquement.
- Les élèves auront leur bureau (avec des espaces d'un mètre minimum entre chaque) et ne pourront pas changer de place au cours de la journée.
- Aucun échange ou prêt de matériel sera possible.
- Les récréations se feront classe par classe et là encore sans interaction.

Accueil périscolaire et restauration :

- La question de l'accueil périscolaire (matin et soir) n'est pas résolue. Le brassage des élèves doit être évité et un enfant doit donc rester avec le même groupe d'élève dans sa journée. Un enfant accueilli en périscolaire pourrait donc ne être pas admis ensuite dans sa classe.
- La restauration du midi doit se faire elle aussi sans brassage des groupes. Sa mise en place n'a pas encore trouvé de solution.
- Cette question va continuer à être travaillée en concertation avec la municipalité de Châteauneuf.

Le déconfinement, annoncé pour le 11 mai, est un processus qui va prendre du temps avant d'aboutir à un retour à la normale. Il va falloir apprendre à vivre avec le virus encore en circulation et en respectant les gestes barrières. Cela concerne aussi l'école. Les enseignants se réuniront le lundi 11 mai (Le gouvernement nous demande de faire une prérentrée telle que nous la faisons en été afin de permettre l'organisation matérielle et préparer les adultes de l'école aux gestes et règles sanitaires) et il est possible que nous commencions à accueillir quelques groupes d'élèves à partir du mardi 12 mai (sauf contre ordre).

ATTENTION : Tous les niveaux ne rentreront pas nécessairement le 12 mai.

Maintenant que vous avez pris connaissance de ces éléments, merci de remplir l'enquête au plus tard avant lundi 4 mai 14h. Cliquer ICI.
Merci de remplir une enquête pour chaque enfant.

A Châteauneuf, le 2 mai 2020
Le chef d'établissement,
Xavier BOILEVE

Communication de l'OGEC concernant les contributions scolaires pendant la fermeture ou l'ouverture partielle de notre école

Tout d'abord, nous voulions vous assurer que nous comprenons que bon nombre de familles traversent (ou vont traverser) une période difficile en tout point.

Nous voulions vous expliquer (ou réexpliquer pour ceux qui connaissent le fonctionnement de l'OGEC) que les contributions demandées aux familles permettent à l'OGEC de rembourser les emprunts qui ont été contractés pour subvenir aux besoins immobiliers de l'école (dernièrement il s'agit de l'extension et de la réhabilitation de l'ensemble de nos locaux), d'entretenir les bâtiments et de les maintenir aux normes exigées par le gouvernement, et enfin de supporter les charges d'investissement.

Toutes ces charges, malheureusement ne seront pas annulées, ni reportées (en particulier le remboursement des emprunts). De plus, la Kermesse a été annulée. Cet évènement nous permet habituellement de boucler le budget de l'OGEC.

Nous ne pouvons donc pas annuler les contributions scolaires.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, nous tenons à vous assurer de notre dévouement pour les enfants et les familles de l'école. Nous restons à votre écoute.

L'équipe OGEC